

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Maxime Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7a87cc815453395a38ac44e8>

Date d'obtention : 2024-01-22 19:01:12

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Accueillir la victime et/ou la personne qui signale, ce qui veut dire développer son lien de confiance et offrir du soutien. Évaluer la situation amenée par la victime et/ou la personne qui signale, ce qui veut dire d'utiliser la grille d'évaluation et poser des questions afin d'avoir une bonne compréhension de la situation. Vérifier l'information auprès des autres jeunes impliqués (s'il y en a), ce qui veut dire d'utiliser la grille d'évaluation avec les autres jeunes. De plus, s'assurer que l'information reste confidentielle. Se questionner si l'acte est malveillant ou pas. Confisquer le(s) appareils contenant des images/vidéos qui pourraient contenir de la pornographie juvénile. Rencontrer l'instigateur pour avoir sa version des faits. Selon si l'acte semble malveillant ou impulsif appliquer ce qui est recommandé (police, dpj, règles de l'établissement, appel aux parents, etc.).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque cas est différent. Il est important de comprendre la situation avant de poursuivre les différentes étapes de la méthode Sexto. Il est important de protéger la victime des différentes conséquences, peu importe la situation. Il s'agit d'une méthode qui implique beaucoup les acteurs de la situation, donc la collaboration semble la meilleure manière de procéder, même si cela ne semble pas toujours possible. Chaque intervenant dans le processus a ses rôles bien précis à remplir.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Personnellement, je crois que l'étape la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto est la rencontre avec l'instigateur. En effet, pour répondre à la question : l'acte est-il malveillant ou impulsif, il faut que l'information reçue représente la situation réelle. Si la victime a peur de l'instigateur et ne mentionne pas tout lors de l'évaluation, cela peut engendrer une mauvaise décision de la part des intervenants. Je crois que les intervenants doivent faire attention avant de porter un jugement rapide. Par ailleurs, je crois qu'il faut bien prévoir la manière dont on va approcher l'instigateur et confisquer le téléphone par exemple. Le but étant de limiter la propagation des images, il s'assure de ne pas envenimer les choses (vengeance face à la dénonciation ?). Faire tout cela en respectant son rôle et la confidentialité face aux différents acteurs semble aussi un enjeu important.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

